



Palézieux, le 30 octobre 2009

Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Communications de la Municipalité

Procès-verbal : n° 39 (extrait)
Présidence : M. Bays, Syndic
Séance ouverte à : 19.00 h.
Municipalité présente : M. Dind, Vice-Syndic, Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et Menétrey, Municipaux.

Lors de sa séance du 27 octobre 2009,

| | |
|---|---|
| UCV - Assemblée générale extraordinaire - Péréquation | La Municipalité décide de déléguer M. Bays, Syndic, à l'Assemblée extraordinaire de l'UCV, le mercredi 4 novembre 2009 à Epalinges et charge ce dernier de voter favorablement sur le projet de nouvelle répartition de la péréquation intercommunale. |
| Association pour le patrimoine naturel et culturel - Invitation | La Municipalité prend note de l'invitation à participer à la 3ème rencontre des patrimoines, le 13 novembre 2009, à Lausanne et décide de ne pas y participer. |
| Ch. de la Marouette - Expropriation - Répartition des frais | La Municipalité décide d'approuver la proposition de répartition des frais entre les propriétaires concernés dans le cadre de la cession de la route du quartier de la Marouette au domaine public. |
| Conseil communal - Séance du 24 novembre 2009 Séance du 4 décembre 2009 | La Municipalité décide d'annuler la séance du 24 novembre 2009 et de reporter l'ensemble des objets lors de la séance du 4 décembre 2009 à 19.30 h. La commission concernant l'adhésion à une société de Biogaz est, quant à elle, repoussée au 25 novembre 2009 à 19.00 h. |
| Mazout - Commande hiver 2009 | Afin de ne pas être pénalisé par la taxe CO2 2010, la Municipalité décide que les commandes de mazout devront parvenir à l'administration le 1 ^{er} décembre au plus tard. |
| Hôtel de la Gare - Fumoir provisoire - | La Municipalité décide de préavis favorablement et sous certaines conditions au projet de fumoir provisoire de l'Hôtel de la Gare. |
| Groupe des aînés - Rencontre | La Municipalité prend note de l'invitation à participer à la rencontre des aînés du mercredi 18 novembre 2009 à Maraçon et décide de se faire excuser. |
| Pavillons scolaires - Remplacement des chenaux | La Municipalité décide de relancer l'entreprise Platel pour la réfection des chenaux des pavillons scolaires. |
| Boxing-Club - Meeting | La Municipalité décide de louer la salle polyvalente au Boxing-Club de Châtel-Saint-Denis du 27 mars 2010 au 4 avril 2010, pour le traditionnel meeting de boxe. |

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



| | |
|--|---|
| Salle polyvalente - Remplacement de la sono | La Municipalité décide d'attribuer à la Maison Maxximum le mandat pour le remplacement de la sono de la salle polyvalente. |
| Opération Villages Roumains - 20ème anniversaire - Demande de soutien | La Municipalité prend note des 20 ans de l'Association OVR et décide de ne pas entrer en matière sur la demande de soutien financier. |
| Garde-meubles | La procédure décide de proposer les biens non récupérés au garde-meubles communal à une association caritative. |
| UNICEF - Demande de don | La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de soutien financier de l'UNICEF. |
| Amende | Sur dénonciation de la Gérance, la Municipalité décide de délivrer une amende de fr. 60.-- aux deux automobilistes qui ont stationné sur les places réservées aux clients de La Poste. |
| Sentence - Opposition | La Municipalité prend note de l'opposition d'un propriétaire concernant la sentence qui lui a été délivrée en raison d'un dépôt de déchets dans les containers communaux et décide de le convoquer en commission de police, le lundi 16 novembre à 18.00 h. |
| Déchets ménagers - Avertissement | Suite à la découverte de déchets non triés, la Municipalité décide de délivrer une lettre d'avertissement à 4 citoyens (ennes) de la Commune, en leur demandant de trier les déchets et d'utiliser les sacs marqués « Palézieux ». |
| Sentences | La Municipalité décide de délivrer la sentence 102/09 de fr. 60.-- pour infraction au stationnement. |
| La Forestière - Assemblée générale | La Municipalité prend note de l'invitation à participer à l'assemblée générale de "La Forestière", le jeudi 19 novembre 2009 à Savigny et décide de se faire excuser. |
| Journée technique « Eau SSIAGE » | La Municipalité décide d'inscrire M. Menétrey, Municipal, à la journée technique Eau SSIAGE, le vendredi 22 janvier 2010 à Bulle. |

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 23.15 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz

